

Département du Rhône

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

A l'ensemble des membres du Conseil municipal

Nos réf. : RCH/FCH2024-04 Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à la prochaine réunion du Conseil municipal, qui se déroulera le :

JEUDI 2 MAI 2024 à 20 h 30 en Mairie – salle du Conseil municipal

L'ordre du jour de cette séance sera :

- 1) Tarifs restaurant scolaire 2024-2025
- 2) Subvention opération bol de riz 2024
- 3) Motion à l'initiative de l'association des petites villes de France (APVF) relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales
- 4) Démarche PENAP/PAEN
- 5) Remboursement de loyers suite à modification de bail commercial Happy Fit'Ness
- 6) Remboursement de loyers suite à modification de bail commercial Umami Café
- 7) Régularisation adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul approbation de la modification à apporter aux statuts du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier
- 8) Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)
- 9) Convention relative à la participation aux frais du RASED des Monts du Lyonnais : convention 2024, 2025, 2026 et délégation au Maire

Régis CHAMBE,

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mairie | Place de la Mairie 69850 Saint-Martin-en-Haut Tél. : 04 78 48 61 01 | Email : mairie@stmarth.fr www.saint-martin-en-haut.fr